

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (3202)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (3202)	Jury par défaut	Autres candidats	17	138	131	78	16
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	62	60	22	9

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (3202)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	57	57	35	8	50 %
			Masculin	81	74	43	8	50 %
			Total	138	131	78	16	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	20	20	12	4	44,4 %
			Masculin	42	40	10	5	55,6 %
			Total	62	60	22	9	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (3202)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	36	35	18	6	60 %
				AB	23	22	20	4	40 %
				B	4	4	4	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	66	64	43	10	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	35	32	11	2	33,3 %
				AB	28	27	18	3	50 %
				B	6	6	5	1	16,7 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	71	67	35	6	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	1	0	0	0 %
				Sans mention	24	23	4	1	11,1 %
				AB	21	21	8	4	44,4 %
				B	11	11	6	2	22,2 %
				TB	4	4	4	2	22,2 %
				Total	62	60	22	9	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (3202)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	114	111	71	13	81,3 %
			En réorientation	15	13	7	3	18,8 %
			Non scolarisés	7	5	0	0	0 %
			Autres	2	2	0	0	0 %
			Total	138	131	78	16	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	59	58	22	9	100 %
			En réorientation	2	1	0	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	0	0	0 %
			Total	62	60	22	9	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (3202)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires (Utilisation de l'algorithme)	Notes dans les disciplines générales (maths , français) mais également plus spécifiques, jugées en adéquation avec le diplôme préparé (langue vivante, économie, sciences)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	avis de l'établissement d'origine du candidat + filière d'origine du candidat (prise en compte dans l'évaluation quantitative)	Les aptitudes , capacité de travail, compétences en adéquation avec le diplôme préparé	Très important
Savoir-être	travail et comportement sérieux, curiosité, maturité	appréciations sur le bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Candidature du candidat motivée et cohérence avec le projet d'études et /ou professionnel	Lettre de motivation, éléments du dossiers permettant de contrôler la pertinence du projet (stage, expériences diverses etc...)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	expériences/activités attestant de dynamisme et de maturité	fiche prévue à cet effet	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le BTSA technico commercial de Beaune classe ses candidatures selon la procédure et les critères énoncés ci-dessous : - un préclassement des candidats est réalisé via un algorithme ; Il permet de valoriser les acquis des candidats en mathématiques, français/philo , sciences économiques et sociales ainsi qu'en disciplines scientifiques dont l'esprit se rapproche des enseignements en notions techniques attendues sur ce BTSA. Par ailleurs, la maîtrise de l'anglais fait l'objet d'une attention particulière. Celle d'une seconde langue est appréciée. - La note globale d'un candidat tient compte du préclassement réalisé mais également d'une étude d'éléments qualitatifs. Chaque dossier est ouvert, les éléments constitutifs de la fiche avenir font l'objet d'une évaluation. Les bulletins/appréciations des enseignants sont examinés et les critères liés à l'attitude, l'intérêt, la persévérance et les aptitudes sont également évalués. Enfin, la motivation du candidat et la crédibilité de sa demande fait également l'objet de l'intérêt de la commission ; dans cette optique, la lettre de motivation est lue avec attention et les éléments ajoutés au dossier par le candidat (stage, expérience à l'étranger, engagement citoyen etc...) sont pris en compte dans l'évaluation globale. Pour les candidats issus de la voie professionnelle (qui constituent approximativement un tiers de l'effectif recruté), les éléments énoncés cidessus demeurent valables; Le jury s'attache à valoriser les parcours secondaires en cohérence avec la filière.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La formation BTSA technico-commercial "vins, bières et spiritueux" de Beaune est reconnue dans le monde professionnel et offre de belles perspectives de carrière. Les candidatures sont donc nombreuses et le candidat doit soigner son parcours en première et terminale (sur les résultats comme sur l'attitude) afin de se donner toutes les chances de pouvoir être sélectionné. Si certains parcours scolaires sont privilégiés, aucun choix d'enseignements de spécialités ou de filière d'origine fait l'objet d'une exclusivité et chacun a la possibilité de candidater avec une chance d'être sélectionné. Il est apprécié que le candidat présente un intérêt pour la filière et qu'il montre qu'il s'est bien renseigné sur les débouchés professionnels ainsi que sur le contenu de la formation.

Signature :

Laurent GOUTTEBARON,

Proviseur de l'établissement Lycée agricole Viticole